

Titel: Sentence prononcée, par la Commission d'Enquête autorisée à cette effet et tenue au Château de Christiansbourg le 25 d'avril 1772, contre Jean Frideric Struensée et approuvée par Le Roi le 27. du mois susdit. Traduite sur l'original. Copenhague.

Citation: "Sentence prononcée, par la Commission d'Enquête autorisée à cette effet et tenue au Château de Christiansbourg le 25 d'avril 1772, contre Jean Frideric Struensée et approuvée par Le Roi le 27. du mois susdit. Traduite sur l'original. Copenhague.", i *Luxdorps samling af trykkefrihedens skrifter 1770-1773: Kvarthindet*, Peter Steinmann, boghandler, 1772, s. 32. Onlineudgave fra Trykkefrihedens Skrifter: https://tekster.kb.dk/catalog/tfs-texts-3_001-shoot-w3_001_038_p32_bZONE1352908/facsimile.pdf (tilgået 23. april 2024)

Anvendt udgave: Luxdorps samling af trykkefrihedens skrifter 1770-1773: Kvarthindet

Ophavsret: Materialet er fri af ophavsret. Du kan kopiere, ændre, distribuere eller fremføre værket, også til kommercielle formål, uden at bede om tilladelse.

[Læs Public Domain-erklæringen](#)

„ les biens, être dégradé de son titre de Comte & de toutes ses au-
„ tres dignités, & voir briser les armoiries de Comte par la main
„ du bourreau: De plus Jean-Frideric Straenſce perdra, lui
„ vivant, la main droite, ensuite la tête; son corps sera partagé en
„ quatre & mis sur des roues, sa tête & sa main sur un poteau.»

Fait dans la Commission, au Château de Christiansbourg
le 25 Avril 1772.

étoit Signé.

J. K. Juell Wind.
(L. S.)

G. A. Braem.
(L. S.)

H. Stampe.
(L. S.)

Luxdorph.
(L. S.)

A. G. Carstens.
(L. S.)

Kofod Ancher.
(L. S.)

J. E. E. Schmidt.
(L. S.)

F. C. Sevel.
(L. S.)

O. Guldberg.
(L. S.)

AP.